

tion compétente—dont les frais, relativement peu considérables, seraient payés par le gouvernement ? Si l'une de ces deux grandes villes possédait une telle institution, le Canada grandirait bien vite sous le rapport artistique et ne resterait pas longtemps inférieur aux pays de l'Europe, non plus qu'aux Etats-Unis. S'ils y rencontraient plus d'encouragement, les artistes européens et américains se rendraient plus souvent au Canada : or, entendre de la bonne musique, bien exécutée, est aussi un puissant moyen de s'instruire et de développer le goût artistique. A Détroit, nous sommes beaucoup plus favorisés sous ce rapport ; car, aucune compagnie en renom ne manque de visiter cette ville, tandis que fort peu se rendent au Canada. Je dois dire en toute justice—et les preuves en sont évidentes—qu'ici on reconnaît l'artiste, on l'apprécie et on le traite en artiste.

M. Mazurette exprime ensuite le regret que tant de professeurs de musique se trouvent si peu au courant de la littérature musicale, et négligent de recevoir et de lire des publications qui les renseigneraient sur les progrès et le perfectionnement de l'art musical et rendraient leur enseignement plus fructueux. Il parle ensuite de la critique, blâmant également ceux qui approuvent tout et ceux devant qui personne ne trouve grâce.

Au moment où M. Ferry propose en France des réformes si radicales dans l'enseignement, il est bon de faire connaître la loi à ce sujet :

Jusqu'en 1875, l'Etat seul pouvait en France donner l'enseignement supérieur. Tandis que la liberté existait pour l'enseignement primaire, pour l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur ne pouvait être distribué que par l'Université. C'était un monopole, un privilège.

L'Assemblée nationale, sur la motion de l'illustre Mgr Dupanloup, décréta l'enseignement supérieur. La chose n'alla point sans peine, et il fallut toute la conviction, toute l'ardeur, toute la fièvre d'éloquence du prêtre pour vaincre les résistances opposées. Toutefois, il fut décidé, par la loi du 12 juillet 1875, que les grades seraient conférés aux élèves des facultés libres, parmi un jury mixte, c'est-à-dire composé en partie des professeurs de l'établissement dont les élèves subissaient l'examen.

C'était là, assurément, une garantie très-suffisante pour l'Etat, puisque son contrôle était assuré par la présence de ses maîtres à lui, maîtres qui, d'après la loi, devaient toujours former la majorité du jury.

Malgré cette précaution, les adversaires de la liberté de l'enseignement réclamaient pour l'Etat seul le droit de conférer les grades. Une première tentative fut faite dans ce dessein par M. Waddington, alors ministre de l'instruction publique. Mais son projet de loi, modifiant la loi de 1877 sur ce point, fut repoussé par le Sénat, où siégeait encore une majorité conservatrice. Mgr Dupanloup était encore de ce monde, et le lauréat retrouva pour défendre sa chère foi toute l'ardeur de sa jeunesse. Ce fut le chant du cygne. Jamais l'éminent évêque ne fut plus éloquent, plus énergique que dans ce plaidoyer *pro domo*.

Mgr Dupanloup n'est plus ; la majorité conservatrice du Sénat a fait place à une majorité républicaine. M. Jules Ferry, n'ayant plus rien à craindre, a déposé un projet de loi supprimant les jurys mixtes et donnant à l'Etat seul le droit de conférer les grades.

Un tel projet de loi portera un grand préjudice aux universités catholiques, parce qu'il les obligera à mettre leur enseignement à l'unisson de celui de l'Etat.

M. Jules Ferry a présenté en même temps un projet de loi sur la composition du conseil supérieur de l'instruction publique. Dans le conseil, figuraient naguère des évêques et des représentants de la religion réformée. Ces membres sont supprimés et le conseil supérieur ne se composera plus que de laïques.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annoncer par-dessus les toits que nous n'avons aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2 1/2 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARNAULT, Gérant.

UN REMEDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mou, lequel est aussi une remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai gratis cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la malle en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHEPARD, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

—Le monde élégant a constaté avec plaisir que M. Cédras, le chapelier bien connu, avait, pour répondre aux sollicitations de ses nombreux amis, ouvert un magasin au No. 623, rue Ste-Catherine. Les chapeaux confectionnés par M. Cédras se sont acquis une réputation quasi-universelle pour l'élégance et la bonne qualité. Le public acheteur est certain qu'on ne lui vendra que des articles d'une qualité supérieure, car tous les chapeaux offerts en vente sortent de ses ateliers, No. 36, rue Lemoine.

Il nous fait plaisir d'apprendre à nos aimables lectrices, que MADAME P. BENOIT vient d'ouvrir, au No. 824, rue Ste-Catherine (près de la rue St-Denis), un magasin de marchandises de modes et de fantaisie, où elle tiendra toujours en mains un assortiment des plus variés d'articles de goût et de toilette, tels que rubans, frillings, braids, collets et poignets pour dames, garnitures pour chapeaux, plumes, fleurs, etc., spécialité pour ouvrages en laine de Berlin. Madame Benoit se chargera, comme par le passé, de la confection des robes, chapeaux, manteaux, etc., dans lesquels elle a une grande expérience, et ses prix seront des plus réduits.

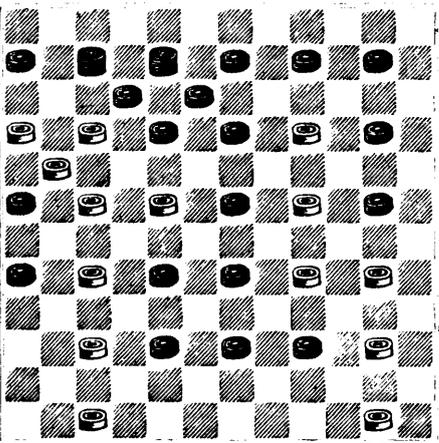
LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 161

Composé par M. F. BLACK, Montréal.

NOIRS.



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 159

Table with 2 columns: Les Blancs jouent, Les Noirs jouent. Rows show piece counts for various pieces like King, Queen, Rook, Bishop, Knight, Pawn.

Solutions justes du Problème No. 159

Montréal:—N. Chartier, J. Boyte, P. Décareau, J.-L. Chartier, F. T., et J.-O. T. North Brookfield, Mass.—D. Pauzé. Saint-Hyacinthe:—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot; Québec:—N. Langlois, J. Lemieux.

Autre solution du problème No. 158

Nor'h Brookfield, Mass.—D. Pauzé. Dans le problème No. 159 il faut un pion noir au lieu d'une Dame.

AVIS

Les abonnés de l'Opinion Publique qui désirent faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrique. MM. Beaudry et frère font aussi la dorure et l'argenteure, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits. NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.

Nouvelle maison.—Maison nationale.

MM. MATHIEU & GAGNON viennent d'ouvrir, au No. 105, rue Notre-Dame, un magasin de marchandises sèches et de nouveautés que nous recommandons au public. On trouvera dans cette maison tout ce que l'acheteur peut désirer, la qualité des marchandises et le bon marché. Ces messieurs possèdent, quoique jeunes, beaucoup d'expérience des affaires. Leur assortiment de marchandises est des plus variés, et dénote chez eux beaucoup de goût et d'intelligence.

LES ECHECS

MONTREAL, 24 avril 1879.

Adressez toutes les communications relatives à cette partie du journal, à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 155: MM. J. W. Shaw, S. Lafrenais, J. Gauthier, H. Paradis, Montréal; N. P. Sorel; Z. Delaunais, V. R. Gagnon, Québec; L. O. P. Sherbrooke.

M. J. M., Québec.—Lettre et problèmes reçus. Merci pour le tout.

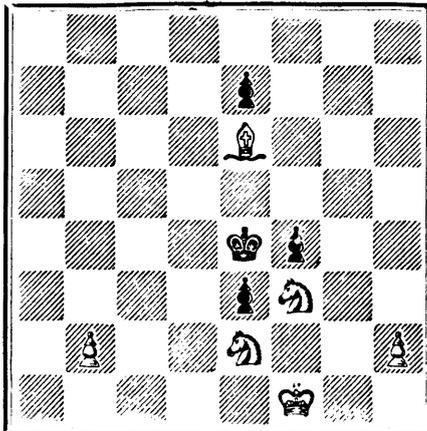
Solution de l'énigme No. 2

MM. J. W. Shaw et Z. Delaunais nous ont envoyé la solution juste de cette énigme. Placez les huit Fous dans l'ordre suivant: (Blancs) 4e, 5e et 6e C D; 3e, 4e, 5e, 6e et 7e F R. Aussi: 4e et 5e C D; 4e et 5e D; 4e et 5e F R; 4e et 5e T R. Et plusieurs autres variations.

PROBLEME No. 157.

Composé par M. A. P. BARNES, New-York.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

Solution du problème No. 155.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Rows show piece counts for various pieces like King, Queen, Rook, Bishop, Knight, Pawn.

69ème PARTIE

TOURNOI D'ECHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE.

Joué par correspondance entre M. J. Clawson, de St-Jean, N.-B., et M. M.-J. Murphy, de Québec.

Partie Viennoise.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Rows show piece counts for various pieces like King, Queen, Rook, Bishop, Knight, Pawn.

NOTES—PAR A. P. BARNES, New-York.

- (a) P 4e D est considéré comme le plus fort coup, quoique celui du texte n'entraîne pas de désavantages. (b) C 3e F R est le coup usuel à ce point. (c) Sans attrait et donnant à comprendre qu'ils n'ont pas d'objet particulier en vue. Si l'idée est de renforcer la position à 4e R, l'on peut remarquer que la position des Blancs n'est pas de nature à leur permettre d'enfoncer leur centre. En un mot, la partie des Noirs paraît gênée. Peut-être que P 4e C R aurait été bon. (d) Mais cela n'est certainement pas calculé pour augmenter les avantages qu'ils pensent avoir. Soit C 3e R, R 3e R ou P 3e C R serait mieux que ce coup qui donne à la D noire une position formidable à 3e T. (e) En refusant de gagner un pion, les Noirs ont, sans aucun doute, bien calculé les suites; mais si les Blancs avaient changé leur 15e mouvement, j'ai des doutes si la ligne de conduite suivie aurait donné autant. (f) R 1er. Il est facile à voir que ce coup entraîne la ruine. (g) Ce coup est désastreux. Ils auraient dû jouer F 3e D, et alors, si les Blancs jouaient C 3e F R, le P du R aurait pu avancer avec beaucoup plus d'effet. Les Noirs paraissent avoir maintenant une partie gagnée. (h) Peut-être que les Blancs n'ont pas remarqué la force de ce beau coup. (i) Les conséquences de D 2e R sont plus faciles à voir, mais ne sont pas aussi décisives. Si D 2e R, je suppose que les Noirs répondraient de même, C 5e D. (j) Un très-beau coup et tout à fait approprié. (k) Le seul mouvement pouvant prolonger un peu la partie. (l) Assez bien. Mais M. Clawson a fait remarquer à la fin de la partie que T pr P était mieux, vu que cela conduit plus tôt au mat. (m) Encore un autre beau coup. (n) Finissant dignement une partie excellentement jouée. L'habileté montrée par M. Murphy depuis son 10e coup est d'un ordre supérieur.

MAT EN DIX COUPS

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Rows show piece counts for various pieces like King, Queen, Rook, Bishop, Knight, Pawn.

¶Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 18 avril 1878.

Table with 4 columns: Item, \$ c., \$ c., \$ c. Lists prices for various goods like flour, grains, vegetables, dairy, and meat.

Marché aux Bestiaux

Table with 2 columns: Item, Price. Lists prices for various types of livestock like beef, sheep, and pigs.

Longpré & David

AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE

MONTREAL.

A.-B. LONGPRÉ.

L.-O. DAVID.